

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



Relative au projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires : Un SRADDET pour la Normandie

En exécution de l'arrêté du Président du Conseil régional de la Région Normandie A-19-28 en date du 25 avril 2019, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Normandie.

Du jeudi 16 mai 2019 09h00 au vendredi 21 juin 2019 16h00, soit 37 jours

Le SRADDET de Normandie fixe les objectifs et les règles générales prévus par la Loi NOTRe du 7 août 2015, dans 11 domaines à l'horizon 2030 et 2050 : Équilibre et égalité des territoires, implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité et prévention et gestion des déchets. Il définit également des indicateurs de suivi et d'évaluation. Il définit un projet de territoire partagé pour la Normandie et constitue un document de références pour les acteurs publics et privés du territoire normand. Le SRADDET est accompagné d'un rapport environnemental établi conformément aux dispositions des articles L. 122-6 et R. 122-20 du Code de l'environnement.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. L'Hôtel de Région, site de Caen (Place Reine Mathilde, 14035 Caen) est désigné comme le siège de l'enquête publique, lieu où toute correspondance relative à l'enquête publique peut être adressée. Le dossier d'enquête publique, établi conformément aux dispositions de l'article R. 123-8 du Code de l'environnement, comprend notamment un rapport sur les incidences environnementales, ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable et les avis formulés par les institutions consultées dans le cadre de la consultation administrative prévue à l'article L. 4251-6 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le SRADDET Normandie sera consultable en version papier, dans les lieux et aux horaires précisés ci-dessous et en version numérique sur le site <https://www.normandie.fr/le-sraddet>

Le SRADDET sera également consultable gratuitement sur un poste informatique à l'Hôtel de Région de Caen et à l'Hôtel de Région de Rouen. Les demandes d'informations ou de communication du dossier d'enquête, aux frais du demandeur, pourront être adressées à sraddet@normandie.fr ou par téléphone au 02.35.52.21.71 ou au 02.35.52.22.17.

La commission d'enquête publique, désignée par le Tribunal Administratif de Caen par décision n° E19000024/14 en date du 04 avril 2019, est composée des membres suivants : M. Dominique PACORY (Président), Mme Aude BOUET-MANUELLE, M. Alban BOURCIER, M. François CHERIER, Mme Odile MORON. Par ailleurs, au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin qu'il puisse consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions de manière écrite ou orale, aux lieux et horaires suivants :

Lieux des permanences	Adresses des permanences	Jours et horaires d'ouverture au public	Dates et horaires : permanences des commissaires enquêteurs
CAEN Conseil Régional	Place Reine Mathilde 14035 Caen Cedex 1 Tél. : 02 31 06 98 98	Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	Vendredi 7 Juin de 14h00 à 17h00
ROUEN Conseil Régional	5, rue Robert Schuman 76 174 Rouen Cedex Tél. : 02 35 52 56 00	Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	Jeudi 16 Mai de 9h00 à 12h00 et le Vendredi 21 Juin de 14h00 à 16h00
LE HAVRE Mairie	1517 Place de l'Hôtel de ville 76084 Le Havre Tél. : 02 35 19 45 45	Du lundi au vendredi de 8h à 16h30	Mardi 21 Mai 14h00 à 17h00
DIEPPE Mairie	Parc Jehan Ango 76200 Dieppe Tél. : 02 35 06 60 00	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00	Vendredi 14 Juin de 14h00 à 17h00
NEUFCHATEL EN BRAY Mairie	Rue du Baron d'Haussez 76270 Neufchâtel-en-Bray Tél. : 02 32 97 53 00	Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le Samedi : de 8h30 à 12h00	Lundi 3 Juin de 14h00 à 17h00
ALENÇON Mairie	Place du maréchal Foch 61000 Alençon Tél. : 02 33 32 40 00	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	Mardi 11 Juin de 14h00 à 17h00
ARGENTAN Mairie	Place du Docteur Couinaud 61201 Argentan Cedex Tél. : 02 33 36 40 00	Du lundi au vendredi de de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	Mardi 11 Juin de 9h00 à 12h00
FLERS Mairie	Avenue du Château 61100 Flers Tél. : 02 33 64 66 00	Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30	Jeudi 13 Juin de 14h00 à 17h00
L'AIGLE Mairie	Place Fulbert de Beina 61303 L'Aigle Cedex Tél. : 02 33 84 44 44	Les Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45	Mercredi 12 Juin 9h00 à 12h00
EVREUX Mairie	Place du Général de Gaulle 27000 Evreux Tél. : 02 32 31 52 52	Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00	Mardi 21 Mai de 14h00 à 17h00
BERNAY Mairie	Place Gustave Héon 27300 Bernay Tél. : 02 32 46 63 00	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.	Lundi 27 Mai de 14h00 à 17h00
GISORS Mairie	Quai Fossé aux Tanneurs 27140 Gisors Tél. : 02 32 27 60 60	Du lundi au vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.	Jeudi 6 Juin de 14h00 à 17h00
VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON Mairie (Accueil)	1 Rond-point Victoire 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton Tél. : 02 32 32 10 81	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30	Mercredi 12 juin de 14h00 à 17h00
CHERBOURG Mairie	Place Napoléon 50100 Cherbourg-en-Cotentin Tél. : 02 33 08 26 00	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30	Vendredi 24 Mai de 14h00 à 17h00
SAINT-LO Mairie	Place Général de Gaulle 50000 Saint-Lô Tél. : 02 33 77 60 00	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00	Mercredi 12 Juin de 9h00 à 12h00
AVRANCHES Mairie	Place Littré 50300 Avranches Tél. : 02 33 89 29 40	Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Mercredi 22 Mai de 14h00 à 17h00
COUTANCES Mairie	Place du Parvis Notre Dame 50200 Coutances Tél. : 02 33 76 55 55	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30	Mercredi 12 Juin de 14h00 à 17h00
LISIEUX Mairie	21 Rue Henry Chéron 14100 Lisieux Tél. : 02 31 48 40 40	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le mardi de 13h30 à 17h00	Vendredi 17 Mai de 14h00 à 17h00
BAYEUX Mairie	19 rue Laitière 14400 Bayeux Tél. : 02 31 51 60 60	Le lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h Le samedi de 8h30 à 12h	Mercredi 5 Juin de 9h00 à 12h00
VIRE Mairie	11, rue Deslongrais 14502 VIRE NORMANDIE Cedex Tél. : 02 31 66 60 00	Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 17h00	Mardi 21 Mai de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les personnes intéressées pourront consulter le dossier et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête (version papier) mis à leur disposition aux dates et horaires d'ouverture des lieux d'enquête du jeudi 16 mai 2019 au vendredi 21 juin 2019 inclus. Le public pourra également consigner ses observations du jeudi 16 mai 2019 9h00 au vendredi 21 juin 2019 16h00 ou les adresser par voie numérique via le registre dématérialisé ouvert aux mêmes dates sur le site <https://www.normandie.fr/le-sraddet> ou par écrit par voie postale à l'intention du Président de la Commission d'Enquête - Région Normandie, 5, rue Robert Schuman 76 174 Rouen Cedex (heure de réception du courriel ou cachet de la poste faisant foi) En vue de permettre au public de prendre connaissance des observations, celles-ci seront annexées dans les meilleurs délais au registre d'enquête publique mis à disposition au siège de l'enquête ainsi qu'au registre dématérialisé.

Conformément à l'article R.123-12 du Code de l'environnement, l'adresse du site où l'intégralité du dossier soumis à enquête publique peut être téléchargée a été communiquée, pour information, aux maires de chacune des communes de la Région Normandie. Un exemplaire du dossier est adressé sous format numérique à chaque commune qui en fait la demande expresse. A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRADDET normand, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de cette enquête, sera soumis à délibération et adopté par l'assemblée plénière de la Région Normandie.